



Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Rédaction : Marie-Hélène Hachey, M. Sc.

26 avril 2024



Québec Oiseaux

Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Le présent mémoire vise à faire connaître au BAPE la position du Regroupement QuébecOiseaux (ci-après « QuébecOiseaux ») concernant le projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

QuébecOiseaux

Fondé en 1981, QuébecOiseaux est un organisme sans but lucratif qui rassemble et représente les personnes et les organismes intéressés à l'étude, à l'observation et à la protection des oiseaux du Québec. QuébecOiseaux regroupe les clubs et sociétés d'observateurs d'oiseaux du Québec, des membres individuels ainsi que des organismes affiliés.

La mission de QuébecOiseaux est de favoriser le développement du loisir ornithologique, de promouvoir l'étude des oiseaux et de veiller à leur protection et à celle de leurs habitats. En tant qu'organisme rassembleur de tous les ornithologues du Québec, QuébecOiseaux est un interlocuteur de premier plan dans les dossiers ayant trait aux oiseaux.

Intérêt envers le projet

En raison de sa mission, QuébecOiseaux s'intéresse de près aux projets de développement pouvant avoir un impact sur la conservation des oiseaux et de leur habitat, ainsi que sur la qualité de l'expérience des observateurs d'oiseaux dans la pratique de leurs activités. C'est pourquoi la création du parc des Dunes nous touche de près.

Position

De manière générale, nous sommes d'avis que le projet comporte plusieurs points positifs pour la conservation des oiseaux et de leurs habitats, notamment :

- 1) La reconnaissance des dunes de Tadoussac comme site ornithologique d'importance;
- 2) Un meilleur encadrement des lieux pour prévenir la destruction des habitats;
- 3) La création de zones de conservation;
- 4) La promotion des activités de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OOT).

Malgré ces points positifs, nous avons plusieurs inquiétudes liées à l'augmentation importante de l'achalandage du site. Cette augmentation s'accompagnera d'un dérangement accru pour les espèces nicheuses, dont au moins deux espèces en péril, l'Hirondelle de rivage et l'Engoulevent bois-pourri. Le dérangement touchera également les oiseaux en migration : durant le jour, les migrateurs nocturnes (passereaux, notamment) sont très vulnérables et doivent impérativement se reposer et refaire leurs forces.

Menaces pour la faune aviaire

Les points suivants sont une importante source de préoccupation pour QuébecOiseaux :

- 1) Création d'un camping de 60 sites et de 15 sites de prêt-à-camper, en plus d'une section « vanlife », qui va ajouter une pression importante sur le milieu :

- a. Dégradation de la végétation par les campeurs (p. ex. utilisation illégale de branches et d'arbres pour alimenter feux, piétinement) pouvant causer un dérangement important des oiseaux nicheurs et la destruction de leurs nids;
 - b. Augmentation du bruit;
 - c. Présence nocturne de visiteurs causant un dérangement des espèces sauvages présentes et un plus grand danger de dégradation (volontaire ou involontaire) des filets japonais utilisés par l'OOT;
 - d. Nourrissage d'espèces prédatrices des oiseaux (p. ex. renards) menant à l'augmentation de leurs populations;
 - e. Augmentation de la quantité de déchets dans le milieu.
- 2) Agrandissement du stationnement :
- a. Le fait de doubler le nombre de places (de 125 à 250) va forcément s'accompagner d'une augmentation de l'achalandage avec les conséquences citées plus haut;
 - b. L'augmentation de la circulation automobile s'accompagnera d'une augmentation du nombre de collisions avec les oiseaux.
- 3) Aménagement d'une piste pour le vélo à roues surdimensionnées :
- a. Ouverture d'un secteur auparavant inutilisé et augmentation du dérangement pour la faune;
 - b. Les cyclistes pourraient être tentés de descendre la dune, ce qui représente un danger pour les filets de l'OOT et les autres visiteurs.

En plus des points précédents, qui touchent directement les oiseaux, nous sommes préoccupés par une augmentation de la circulation automobile sur le chemin reliant le village aux dunes, et ce, même si les visiteurs seront encouragés à utiliser le chemin reliant le parc à la route 138. Cette route est dangereuse à plusieurs égards (voir recommandations).

Recommandations

Afin que le projet de parc respecte la conservation des oiseaux et de leurs habitats, de même que la pratique de l'ornithologie, QuébecOiseaux effectue les recommandations suivantes :

- 1) Limiter la capacité du camping à 30 sites et 10 sites de prêt-à-camper;
- 2) Limiter la taille du stationnement à 200 places;
- 3) S'assurer que les utilisateurs du secteur de « vanlife » respectent la réglementation;
- 4) S'assurer que les infrastructures de l'OOT soient protégées durant la nuit, par exemple par l'installation de caméras;
- 5) Effectuer un suivi des impacts des nouveaux aménagements sur le comportement des oiseaux qui se reposent et s'alimentent dans le secteur;
- 6) Effectuer un suivi des colonies d'Hirondelles de rivage existantes et chercher de nouvelles colonies;
- 7) Établir des zones de protection autour des colonies d'Hirondelles de rivage;
- 8) S'assurer que l'achalandage accru du parc et les aménagements proposés ne nuisent pas aux travaux d'inventaires de l'OOT;

- 9) S'assurer que les aménagements aient un aspect et une composition naturels. Par exemple, les jeux pour enfants ne devraient pas être constitués de matières plastiques, mais plutôt de bois. Il en va de même pour les bancs, qui pourraient être aussi faits de pierre (moins vulnérables au vandalisme);
- 10) S'assurer de bien arrimer les diverses activités de loisir qui se tiendront dans le parc. Par exemple, le vol de deltaplanes/parapentes devrait se faire en dehors des pics de migration.
- 11) La Sépaq/gouvernement du Québec devrait appuyer financièrement la municipalité dans la réfection de la route menant vers le village. Il faudrait entre autres améliorer l'état de la chaussée, s'assurer que l'accotement est assez large pour les vélos, rectifier les courbes dangereuses et installer des structures afin de limiter la vitesse des véhicules (p. ex. des dos-d'âne).

Conclusion

Le projet est intéressant pour la protection du site et les opportunités d'en apprendre plus sur la faune aviaire, mais l'ampleur des aménagements devrait être revue à la baisse.



QuébecOiseaux

7665 boulevard Lacordaire, Montréal (Québec), H1S 2A7

514-252-3190 | 1-888-647-3289

www.quebecoiseaux.org | info@quebecoiseaux.org